

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Réunion Ordinaire du 16 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le Seize du mois de septembre à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais - Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes de Maisontiers, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation : 10 septembre 2024

19 présents + 5 pouvoirs (24 votes sur 28) :
Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Dominique GUILBOT, Maryse CHARRIER, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER, Mattieu MANCEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : /
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

5 pouvoirs :

- ✓ Viviane CHABAUTY a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Frédérique DAMBRINE a donné pouvoir à Mattieu MANCEAU
- ✓ Sébastien FAURE a donné pouvoir à Lucette ROCHER
- ✓ Jacky JOZEAU a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT

Excusés : Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Sébastien FAURE, Jacky JOZEAU, Maryse BARIGAULT, Fabrice DURAND, Huguette ROUSSEAU, Françoise RICHARD et Mathias DIXNEUF

Jean-Louis RIDOUARD a été élu secrétaire de séance

=====

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
Validation des périmètres des zones économiques**

- Vu la délibération n° 2016-112 du 09 novembre 2016 définissant les zones d'activités économiques du territoire : Commune d'Airvault : Auralis 1, Auralis 2, Les Hauts de Dissé, Le Dessus de Dissé, La Pointe du renard, Les Sivardières, Coquine ; Commune de Saint-Loup-Lamairé : Le Grand Tillais ; Commune de Louin : Les Plantes
- Considérant que la ZAC Auralis 2 est en cours de création, le périmètre de la ZAE ne sera arrêté qu'au moment de création ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ▶ D'approuver la délimitation des 8 zones d'activités économiques communautaires, jointe à la présente délibération
- ▶ D'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération

Fait et délibéré, à Airvault, le 17 septembre 2024
Et ont signé Le Président et Le Secrétaire

Le Secrétaire de séance,
Jean-Louis RIDOUARD,

Le Président,
Olivier FOUILLET,

AR-Préfecture

079-200041416-20240919-18-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-09-2024

Publication le : 19-09-2024

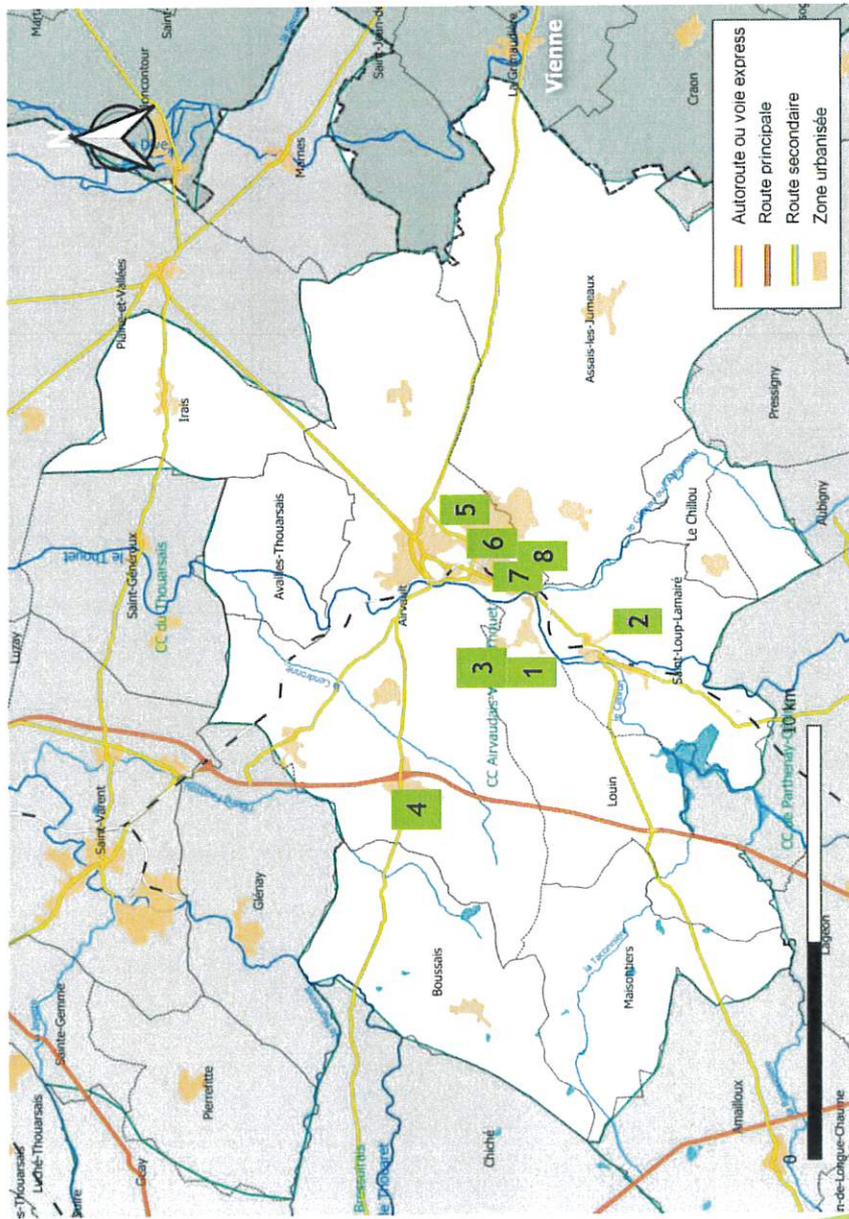
Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Proménades
79600 AIRVAULT
Tel. 05 49 64 93 48

PERIMETRES DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL-DU-THOUET

Annexe Délibération D2024-071 du 16 septembre 2024

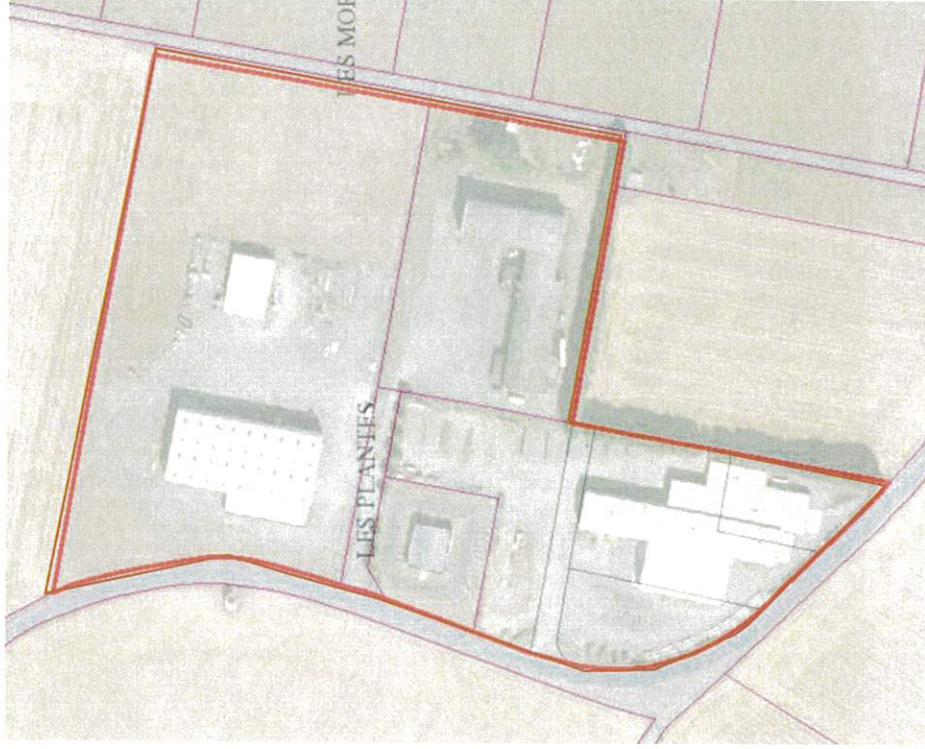
Localisation des zones d'activités économiques (ZAE)



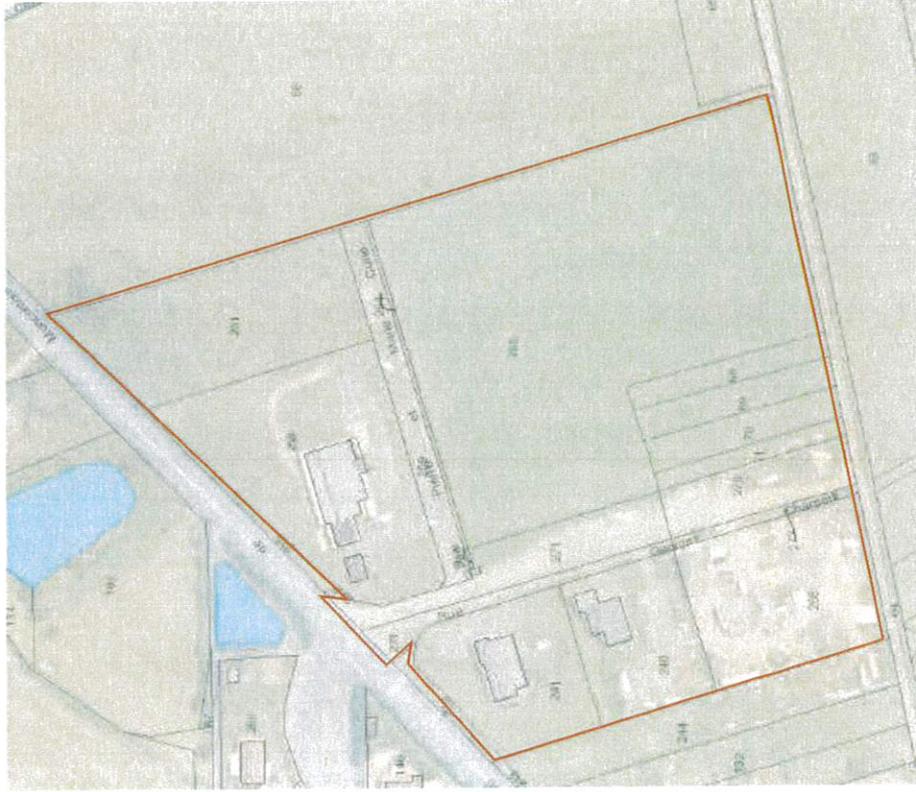
Identifiant de la zone d'activité économique	Libellé de la Commune	Libellé de la zone d'activités économique
1	Louin	Les Plantes
2	Saint-Loup-Lamairé	Le Grand Tillais
3	Airvault	Coquine
4	Airvault	Auralis 1
5	Airvault	La Pointe du Renard
6	Airvault	Les Sivardières
7	Airvault	Les Hauts de Dissé
8	Airvault	Les Dessus de Dissé

Définies par délibération 2016-112 du 09 novembre 2016

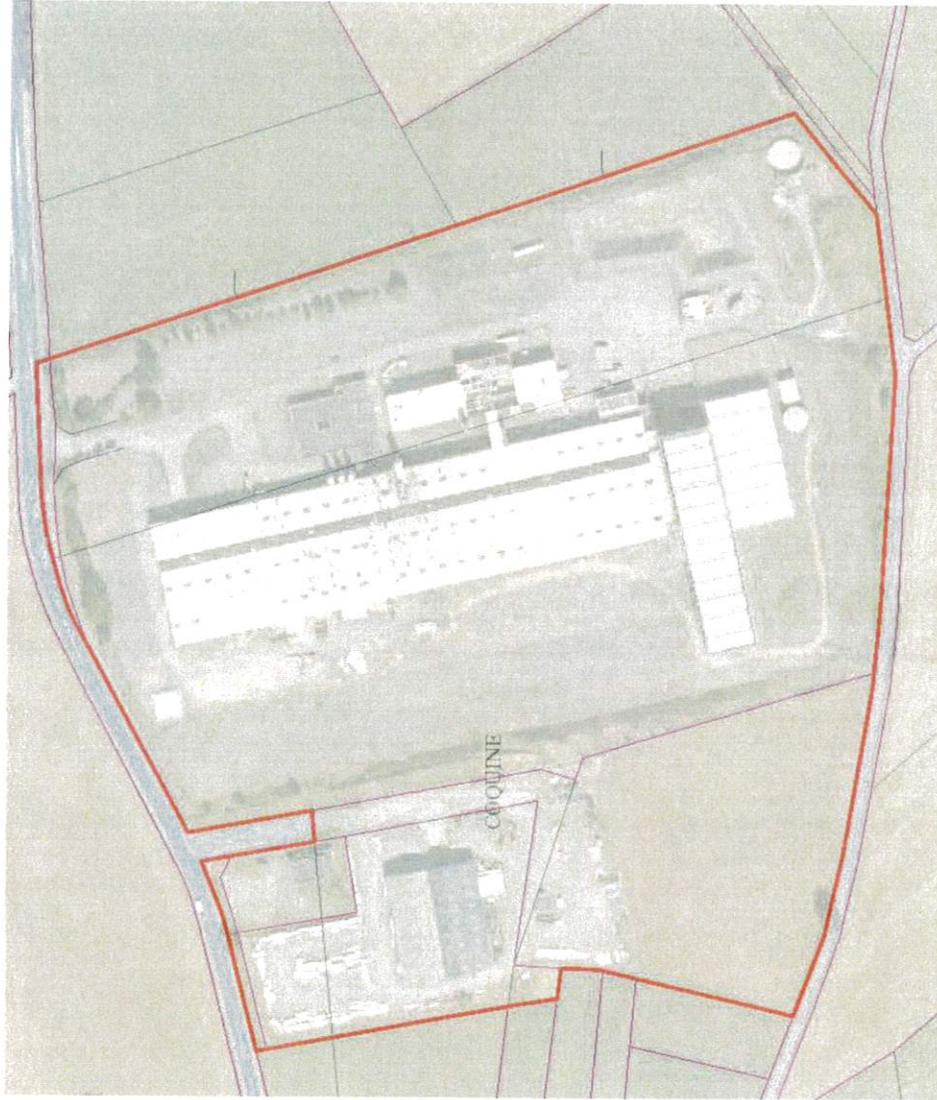
1 - ZAE « LES PLANTES » - LOUIN



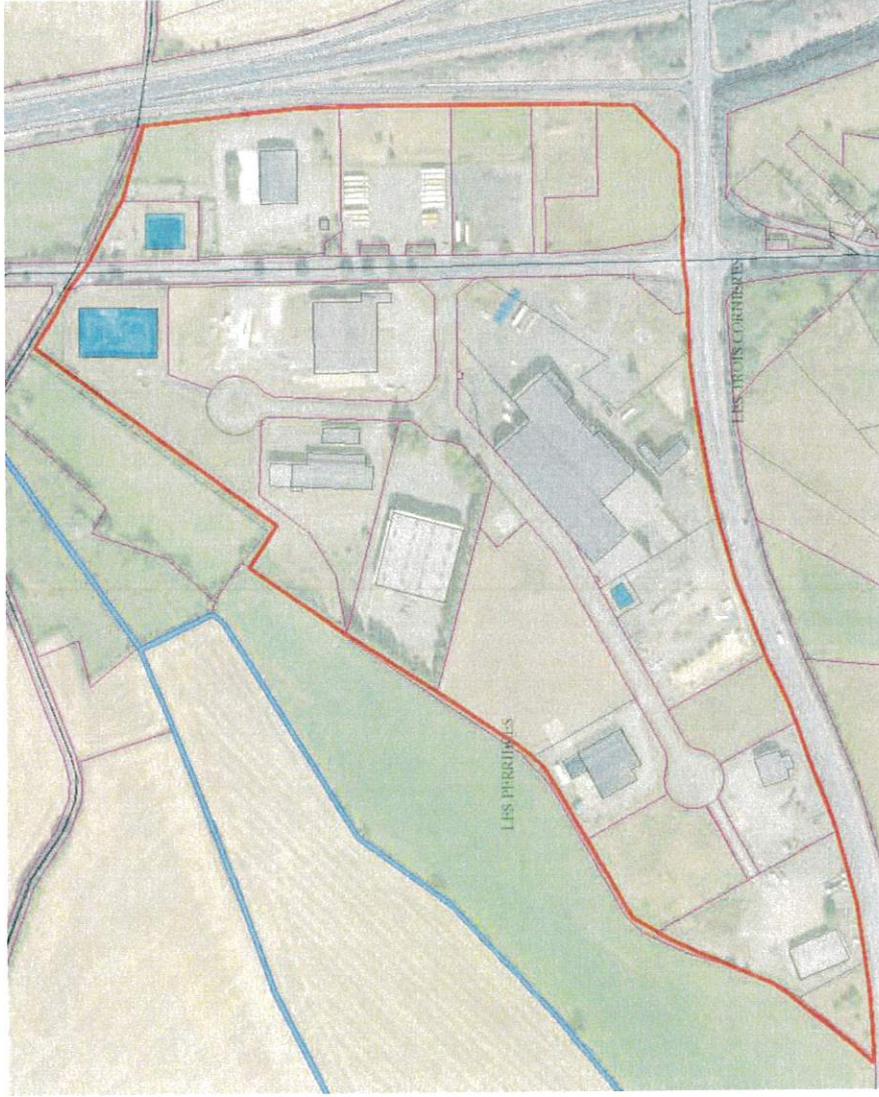
2 - ZAE « LE GRAND TILLAIS » - SAINT-LOUP-LAMAIÉ



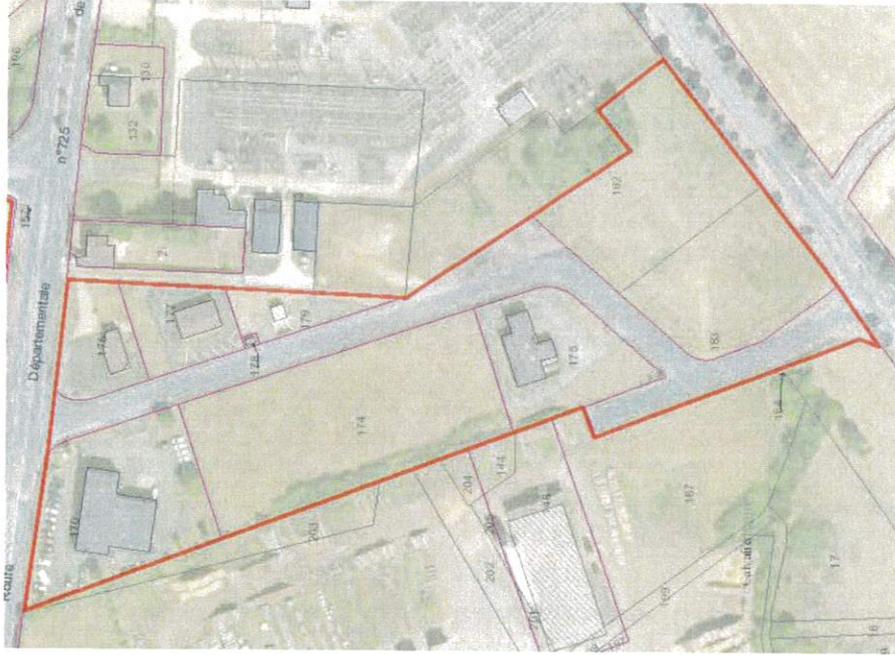
3- ZAE « COQUINE » - AIRVAULT



4 - ZAE « AURALIS 1 » - AIRVAULT



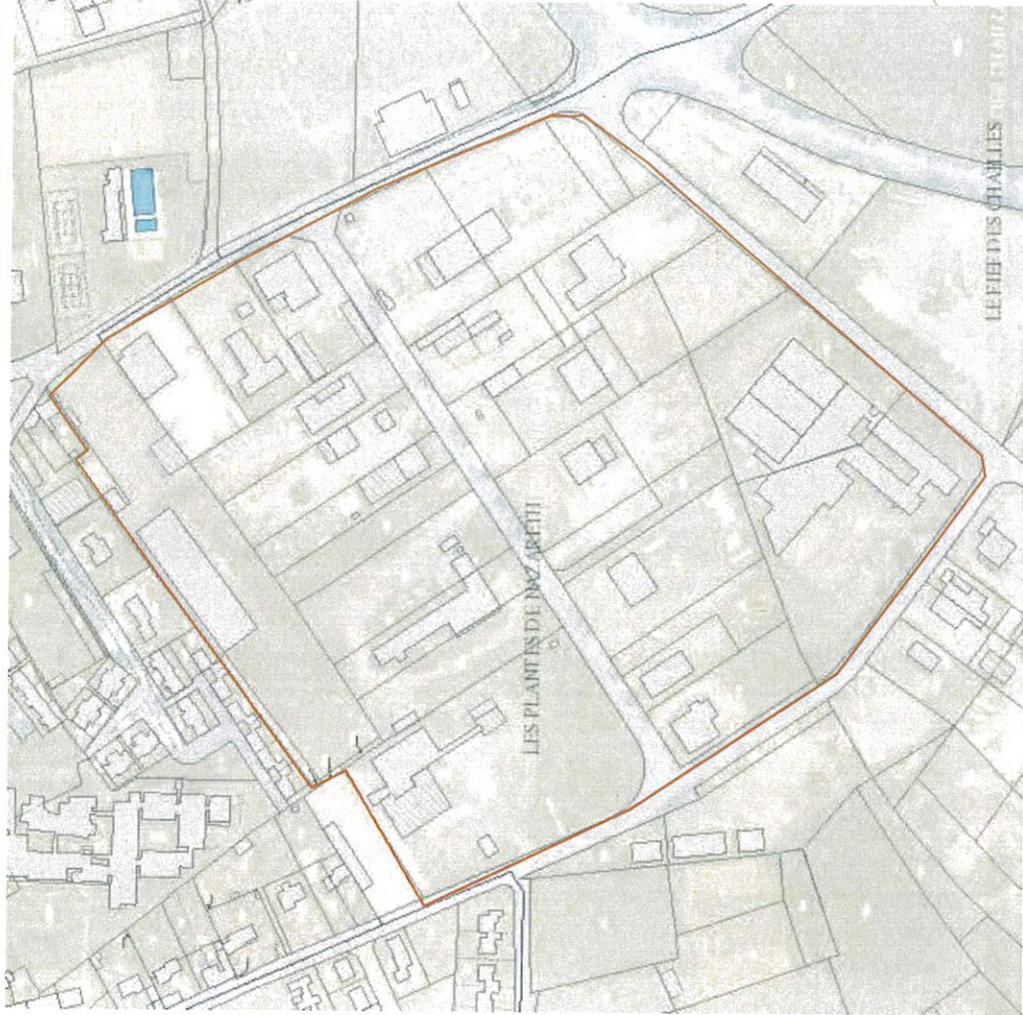
5 - ZAE « LA POINTE DU RENARD » - AIRVAULT



6 - ZAE « LES SIVARDIERES » - AIRVAULT



7 - ZAE « LES HAUTS DE DISSÉ » - AIRVAULT



8 - ZAE « LES DESSUS DE DISSÉ » - AIRVAULT

